

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2023

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	2
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	3
- <i>Bilan, Indicateurs financiers</i>	4
- <i>Bilan actif-passif</i>	5 et 6
- <i>Compte de résultat</i>	7 et 8
- <i>Annexe</i>	9 à 17
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	18 à 21
- <i>Détail Compte de résultat</i>	22 à 25
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	26
- <i>Du résultat à la trésorerie</i>	27
- <i>Liasse 2065</i>	28 et 29
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	30 à 48

EXPELEC SA
147 RUE DES PEUPLIERS
74330 EPAGNY METZ-TESSY

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Activité principale de l'entreprise : FAB.DISTR.JEUX LUMIERE ELECTR

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à ANNECY LE VIEUX
Le 03/07/2023

COLOMBET LAURENT
EXPERT COMPTABLE

SARL COLOMBET ESSER GAUBERT ASSOCIES
52 AV DE LA MAVERIA

74940 ANNECY LE VIEUX

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**EXPELEC SA
147 RUE DES PEUPLIERS
74330 EPAGNY METZ-TESSY**

relatifs à l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 383 833 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	4 010 615 Euros
- Résultat net comptable,	133 348 Euros

Fait à ANNECY LE VIEUX
Le 03/07/2023

**COLOMBET LAURENT
EXPERT COMPTABLE**

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9
Immobilisations	323	942	307	653
Stocks et en cours	1 655	905	1 490	113
Créances	526	857	422	683
Disponibilités	846	549	660	050
Comptes de régularisation	30	580	4	972
TOTAL DE L'ACTIF	3 383	833	2 885	470
Capitaux propres (Dont résultat)	2 079	095	1 945	747
Provisions risques et charges	133	348	185	847
Dettes financières	878	259	506	806
Dettes d'exploitation	426	480	432	918
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	3 383	833	2 885	470

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9
Ventes de marchandises	3 985	864	2 154	285
Production de l'exercice	24	751	17	313
Marge commerciale	1 375	343	740	874
% CA Ventes de marchandises	34.51		34.39	
Marge brute de production	127	821	54	604
% CA Production exercice	516.42		315.39	
Marge brute globale	1 247	523	686	270
% CA	31.11		31.60	
Valeur ajoutée	735	111	408	661
% CA	18.33		18.82	
Excédent brut d'exploitation	128	090	175	408
% CA	3.19		8.08	
Résultat courant	144	388	183	097
% CA	3.60		8.43	
Résultat net	133	348	185	847
% CA	3.32		8.56	

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9
Capacité d'autofinancement	139	059	188	372
Total des ressources	639	824	281	322
Dont emprunts souscrits	500	765		
Total des emplois	151	314	41	435
Dont investissements	22	000	7	083
Dont remboursements d'emprunts	129	314	2	352
Variation du fonds de roulement ***	488	509	239	888
Variation des actifs circulants	295	574	515	673
Variation des dettes d'exploitation	6	438	127	772
Besoins (-) ou dégageement (+) de l'exercice	302	012	387	901
Variation de la trésorerie	186	498	169	783

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9
Rotation des stocks (en nombre de jours)	230.42		286.72	
Crédit moyen client (en nombre de jours)	33.53		36.48	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	17.63		13.56	
Solvabilité à court terme	2.27		1.93	
Autonomie financière	1.59		2.07	

*** Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

BILAN AU 31/03/2023

ACTIF

PASSIF

	Exercice N		Exercice N-1			Exercice N		Exercice N-1		
	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Ecart %	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Ecart %
Immob.incorporelles nettes	285 082		285 082			Capital	1 380 500	1 380 500		
Immob.corporelles nettes	17 326		13 537		27.99	Résultat de l'exercice	133 348	185 847		28.25
Immob.financières	21 535		9 035		138.35	Prélèvements, distributions				
ACTIF IMMOBILISE	323 942		307 653		5.29	Autres fonds propres	565 247	379 400		48.98
						FONDS PROPRES	2 079 095	1 945 747		6.85
Stock matières, marchandises	1 655 905		1 490 113		11.13	Provisions réglementées				
Produits finis						Prov.risques et charges				
Travaux en cours						Subventions				
STOCKS ET EN COURS	1 655 905		1 490 113		11.13	Emprunts à plus d'un an				
Avances fournisseurs	14 605		8 350		74.92	DETTES LONG TERME				g
Créances clients	424 413		337 302		25.83	CAPITAUX STABLES	2 079 095	1 945 747		6.85
Autres créances	87 838		77 031		14.03	Emprunts à court terme	877 786	506 622		73.26
Comptes de régularisation	30 580		4 972		515.09	Avances clients	20 157	57 358		64.86
VALEURS REALISABLES	557 437		427 655		30.35	Dettes fournisseurs	199 779	133 005		50.20
Disponibilités	846 549		660 050		28.26	Dettes fiscales et sociales	202 894	125 989		61.04
ACTIF CIRCULANT	3 059 891		2 577 817		18.70	Autres dettes	4 121	116 749		96.47
TOTAL GENERAL	3 383 833		2 885 470		17.27	Comptes de régularisation				
						Concours bancaires	2			
						DETTES COURT TERME	1 304 739	939 723		38.84
						TOTAL GENERAL	3 383 833	2 885 470		17.27

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart
	31/03/2023	31/03/2022	
Rotation des stocks	230.42	286.72	56.30-
Délai de paiement clients	33.53	36.48	2.95-
Délai de paiement fournisseurs	17.63	13.56	4.07
Fonds de roulement en jours	157.55	203.67	46.12-
Utilisation du fonds de roulement	157.55	203.67	46.12-
Trésorerie en jours	75.99	82.07	6.08-
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 452	5 000	4 452	4 452		
	Fonds commercial (1)	280 630		280 630	280 630		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 614	7 025	589	892	303	33.95
	Autres immobilisations corporelles	42 816	26 080	16 736	12 644	4 092	32.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 535		21 535	9 035	12 500	138.35	
Total II	362 047	38 105	323 942	307 653	16 289	5.29	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 670 865	14 960	1 655 905	1 490 113	165 792	11.13
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 605		14 605	3 140	11 465	365.07
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	429 853	5 440	424 413	337 302	87 111	25.83
	Autres créances	87 838		87 838	82 240	5 598	6.81
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	846 549		846 549	660 050	186 500	28.26	
Charges constatées d'avance (3)	30 580		30 580	4 972	25 608	515.09	
Total III	3 080 291	20 400	3 059 891	2 577 817	482 074	18.70	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 442 338	58 505	3 383 833	2 885 470	498 363	17.27	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2023	12	31/03/2022	9	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 360 000)	1 360 000		1 360 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 500		20 500			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	136 000		129 030		6 970	5.40
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	429 247		250 370		178 877	71.44	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 348		185 847		52 499	28.25	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	2 079 095		1 945 747		133 348	6.85	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	878 257		506 806		371 451	73.29
	Concours bancaires courants	2				2	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 157		57 358		37 201	64.86
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 779		133 005		66 774	50.20	
Dettes fiscales et sociales	202 894		125 989		76 904	61.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 650		116 565		112 915	96.87	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 304 739		939 723		365 015	38.84
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 383 833		2 885 470		498 363	17.27	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

606 000

559 854

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 999 332	986 532	3 985 864	2 154 285	1 831 579	85.02
Production vendue de biens						
Production vendue de services	23 969	782	24 751	17 313	7 438	42.96
Chiffre d'affaires NET	3 023 301	987 314	4 010 615	2 171 599	1 839 017	84.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				131 226	131 226	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 981	6 237	15 744	252.41
Autres produits			313	1 710	1 398	81.71
Total des Produits d'exploitation (I)			4 032 910	2 310 772	1 722 137	74.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 780 438	1 926 186	854 252	44.35
Variation de stock (marchandises)			169 917	512 775	342 858	66.86
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			664 983	349 526	315 457	90.25
Impôts, taxes et versements assimilés			13 287	8 828	4 459	50.51
Salaires et traitements			453 191	264 584	188 607	71.28
Charges sociales			140 543	91 066	49 477	54.33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 711	2 526	3 185	126.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 993	13 242	4 750	35.87
Dotations aux provisions						
Autres charges			13 476	6 043	7 432	122.99
Total des Charges d'exploitation (II)			3 919 705	2 149 228	1 770 477	82.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			113 205	161 545	48 340	29.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		15			15	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	47 920		27 116		20 804	76.72
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	47 935		27 116		20 819	76.78
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 998		4 573		5 424	118.61
Différences négatives de change	6 754		991		5 763	581.46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16 752		5 564		11 187	201.05
2. Résultat financier (V-VI)	31 184		21 552		9 632	44.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 388		183 097		38 709	21.14
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 125				9 125	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 750		2 750	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	9 125		2 750		6 375	231.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 165				20 165	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	20 165				20 165	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 040		2 750		13 790	501.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	4 089 970		2 340 639		1 749 331	74.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 956 622		2 154 792		1 801 830	83.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 348		185 847		52 499	28.25

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

11 385

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	9
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	9
Informations générales complémentaires	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Fonds commercial	13
Evaluation des amortissements	13
Evaluation des matières et marchandises	13
Dépréciation des stocks et en cours	13
Produits à recevoir	14
Détail des produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Détail des charges constatées d'avance	16
Détail des produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	16
Engagement en matière de pensions et retraites	17

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de 12 mois après le changement de date de clôture au 31 mars. L'exercice précédent avait une durée de 9 mois.

L'activité a connu un fort rebond sans perturbation en lien avec la pandémie de Covid-19.

La société est sortie par anticipation du plan de continuation qui se traduit par le remboursement du plan à hauteur de 138 k€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations générales complémentaires

La société EXPELEC a absorbé ses filiales détenues à 100 %, la SAS GOTE et la SARL GX DISTRIBUTION, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2008 avec effet rétroactif au 1er juillet 2007.

La fusion a été placée sous le régime de faveur article 210 A du CGI. Les apports sont réalisés sur la base des valeurs nettes comptables. Ces opérations ont fait apparaître un mali de fusion d'un montant de 280 627.71 €comptabilisé en "fonds commercial".

En application des dispositions de l'article 213-4 du PCG, la société EXPELEC a estimé que le fonds commercial n'avait pas de durée de vie limitée et qu'à ce titre il ne devait pas être amorti. Les tests de dépréciation mis en place portent sur la marge dégagée par l'activité de la société GOTE. Ils consistent à retenir 50 % de la marge

pondérée par le rapport entre le taux de marge client "GOTE" et le taux de marge reconstitué moyen. Une approche est également réalisée en analysant le ratio que représente cet incorporel par rapport au pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'activité GOTE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	290 082		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 614		
Installations générales agencements aménagements divers	5 466		
Matériel de transport	259		1
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 591		9 500
TOTAL	40 930		9 500
Prêts, autres immobilisations financières	9 035		12 500
TOTAL	9 035		12 500
TOTAL GENERAL	340 047		22 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			290 082	290 082
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 614	7 614
Installations générales agencements aménagements divers			5 466	5 466
Matériel de transport			259	259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 091	37 091
TOTAL			50 430	50 430
Prêts, autres immobilisations financières			21 535	21 535
TOTAL			21 535	21 535
TOTAL GENERAL			362 047	362 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 000			5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722	303		7 025
Installations générales agencements aménagements divers	1 308	955		2 263
Matériel de transport	259	1		259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 105	4 453		23 558
TOTAL	27 393	5 711		33 105
TOTAL GENERAL	32 393	5 711		38 105

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	303				
Instal.générales agenc.aménag.divers	955				
Matériel de transport	1				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 453				
TOTAL	5 711				
TOTAL GENERAL	5 711				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 835	14 960	10 835		14 960
Sur comptes clients	2 407	3 033			5 440
TOTAL	13 242	17 993	10 835		20 400
TOTAL GENERAL	13 242	17 993	10 835		20 400
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 993	10 835		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 535		21 535
Clients douteux ou litigieux	13 749	13 749	
Autres créances clients	416 104	416 104	
Personnel et comptes rattachés	458	458	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 918	84 918	
Débiteurs divers	2 463	2 463	
Charges constatées d'avance	30 580	30 580	
TOTAL	569 807	548 272	21 535

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	473	473		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	877 787	179 047	608 956	89 784
Fournisseurs et comptes rattachés	199 779	199 779		
Personnel et comptes rattachés	44 491	44 491		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 557	35 557		
Taxe sur la valeur ajoutée	117 298	117 298		
Autres impôts taxes et assimilés	5 548	5 548		
Autres dettes	3 650	3 650		
TOTAL	1 284 583	585 843	608 956	89 784
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	128 836			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	170.0000	7 590	410		8 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
MALI FUSION GOTE			280 630	280 630
Total			280 630	280 630

Le fonds commercial est né de la fusion de la SA GOTE par la société EXPELEC en 2008.

Cf note "information complémentaire"

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les durées d'amortissements retenues restent les durées d'usage conformément au règlement CRC 2005-09.

Aucune immobilisation n'a été décomposée.

Aucune option n'a été prise à ce jour.

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Matériel de transport	linéaire	2 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans
Pièces détachées	linéaire	2 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks incluent les frais de port et de douane.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 313
Total	2 313

Détail des produits à recevoir

	Montant
Aides a l'apprentissage	667
Aides agefiph	1 646
Total	2 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	471
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 916
Dettes fiscales et sociales	63 141
Total	79 528

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	441
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	
MATERIEL	94
ASSURANCES	1 736
HONORAIRES EC	2 500
HONORAIRES CAC	5 000
TRANSPORT	374
FRAIS BANCAIRES	1 442
REDEVANCES PHILIPS	3 240
TVA S FNP	1 560
PROVISIONS CONGES PAYES	32 041
CH SOC S CONGES PAYES	9 676
ETAT IMPOTS	
CVAE	4 066
CFE	319
TVS	356
COMMISSIONS A PAYER	12 450
CH SOC S COMMISSIONS A PAYER	4 233
Total	79 528

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 580
Total	30 580

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MATERIEL	429		
SOUSTRAITANCE	412		
ENTRETIEN	5 258		
SALONS	15 810		
FRAIS BANCAIRES	4 486		
COTISATIONS	2 395		
MEDECINE TRAVAIL	1 189		
DEPLACEMENTS	601		
Total	30 580		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Engagements en matière de pensions	35 116
Engagements en matière de retraite indemnités dues au 31/03/2022=40026	
Total (1)	35 116

(1) Méthode d'évaluation:

pour les salariés de + de 50 ans , calcul de l'indemnité de retraite dûe au
31/03/2023 si les salariés
partaient en retraite à cette date.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 9	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	4 451.80	4 451.80		
20500000 LOGICIELS	5 000.00	5 000.00		
20510000 MARQUES	4 451.80	4 451.80		
28050000 AMORT.CONCESSIONS, BREVETS	5 000.00	5 000.00		
FONDS COMMERCIAL	280 629.71	280 629.71		
20700000 MALI DE FUSION GOTE	280 629.71	280 629.71		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	589.43	892.41	302.98	33.95
21500000 MATERIEL DE STOCKAGE	1 585.47	1 585.47		
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	2 665.61	2 665.61		
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	2 505.00	2 505.00		
21560000 MATERIEL POUR STAND ET SHOW RO	858.00	858.00		
28150000 AMORT. MATERIEL STOCKAGE	1 585.47	1 585.47		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	2 665.61	2 577.13	88.48	3.43
28155000 AMORT.OUTILLAGE INDUSTRIEL	2 505.00	2 505.00		
28156000 AMORT MATERIELS STAND ET EXPO	268.57	54.07	214.50	396.71
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 736.39	12 644.28	4 092.11	32.36
21810000 A.A.I. DIVERS	967.86	967.86		
21811000 AAI DIVERS	4 498.02	4 498.02		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	259.36	258.86	0.50	0.19
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU	32 242.49	24 024.76	8 217.73	34.21
21840000 MOBILIER	4 848.67	3 566.44	1 282.23	35.95
28181000 AMORT.AAI DIVERS	346.72	104.74	241.98	231.03
28181100 AMORT.AAI DIVERS ARGONAY	1 916.10	1 203.30	712.80	59.24
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	259.36	258.86	0.50	0.19
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFORM.	21 695.14	17 839.99	3 855.15	21.61
28184000 AMORTISSEMENTS MOBILIER	1 862.69	1 264.77	597.92	47.27
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 535.00	9 035.00	12 500.00	138.35
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	60.00	60.00		
27510000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	8 975.00	8 975.00		
27520000 DEPOT DE GARANTIE BPI	12 500.00		12 500.00	
Total II	323 942.33	307 653.20	16 289.13	5.29
MARCHANDISES	1 655 905.00	1 490 113.00	165 792.00	11.13
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 351 157.00	1 250 946.00	100 211.00	8.01
37110000 STOCK EN TRANSIT	319 708.00	250 002.00	69 706.00	27.88
39710000 PROVISION DEPRECIATION STOCKS	14 960.00	10 835.00	4 125.00	38.07
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	14 605.39	3 140.45	11 464.94	365.07
40910000 FOURN. AVANCES ET ACOMPTE	14 605.39	3 140.45	11 464.94	365.07
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	424 412.92	337 302.38	87 110.54	25.83
41100000 CLIENTS DEBITEURS	326 451.36	244 920.85	81 530.51	33.29
41110000 CLIENTS EXPORT DEBITEURS	89 652.90	91 791.04	2 138.14	2.33
41600000 CLIENTS DOUTEUX FRANCE	13 748.96	2 997.97	10 750.99	358.61
49100000 PROV.CLIENTS DOUTEUX FRANCE	5 440.30	2 407.48	3 032.82	125.97
AUTRES CREANCES	87 838.49	82 240.21	5 598.28	6.81
40980000 RRR A OBTENIR AVR A RECEV.		5 209.20	5 209.20	100.00
42600000 AVANCES/FRAIS PERSONNEL	457.90	477.90	20.00	4.18
44562000 TVA/IMMOBILISATIONS	32.96		32.96	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
44566100 TVA S/BIENS ET SERVICES	13 827.25	3 601.27	10 225.98	283.95
44566300 TVA SUR BIENS ET SERV 20%	980.30	525.35	454.95	86.60
44566400 TVA S ABS AIC	63 986.64	41 801.55	22 185.09	53.07
44580000 TCA A REGULAR.OU EN ATTENT.	4 530.64	3 551.16	979.48	27.58
44586000 TCA S/FACTURES NON PARVENU.	1 560.20	1 981.50	421.30	21.26
46730000 DEB DIV : MEYNET ACPTE PLAN	150.00	25 092.28	24 942.28	99.40
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	2 312.60		2 312.60	
DISPONIBILITES	846 549.31	660 049.60	186 499.71	28.26
51130000 EFFET A L ENCAISSEMENT	39 306.55	29 054.69	10 251.86	35.28
51217000 BANQUE CIC RJ	31 487.44	82 517.61	51 030.17	61.84
51218000 CIC USD APRES RJ		15.92	15.92	100.00
51219000 CE TROYES	646 522.63	538 167.92	108 354.71	20.13
51219100 CE TROYES USD	132.81	397.17	264.36	66.56
51220000 COMPTE MANAGER	8 584.59	9 543.22	958.63	10.05
51230000 CIC EST	120 273.49		120 273.49	
53100000 CAISSE	241.80	353.07	111.27	31.51
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	30 580.00	4 971.60	25 608.40	515.09
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	30 580.00	4 971.60	25 608.40	515.09
Total III	3 059 891.11	2 577 817.24	482 073.87	18.70
TOTAL GENERAL	3 383 833.44	2 885 470.44	498 363.00	17.27

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 9	Euros	%
CAPITAL	1 360 000.00	1 360 000.00		
10100000 CAPITAL INDIVIDU. OU SOCIAL	1 360 000.00	1 360 000.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	20 500.00	20 500.00		
10410000 PRIME D EMISSION	20 500.00	20 500.00		
RESERVE LEGALE	136 000.00	129 030.00	6 970.00	5.40
10610000 RESERVE LEGALE	136 000.00	129 030.00	6 970.00	5.40
REPORT A NOUVEAU	429 246.95	250 370.22	178 876.73	71.44
11000000 REPORT A NOUVEAU	429 246.95	250 370.22	178 876.73	71.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	133 347.73	185 846.73	52 499.00	28.25
Total I	2 079 094.68	1 945 746.95	133 347.73	6.85
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	878 256.89	506 805.61	371 451.28	73.29
16430000 EMPRUNT CERA 25 K€		4 248.78	4 248.78	100.00
16440000 EMPRUNT TRESO CERA 100 K€	30 966.96	51 248.23	20 281.27	39.57
16450000 EMPRUNT PGE 450 KE	348 902.26	451 125.00	102 222.74	22.66
16460000 EMPRUNT BPI	250 000.00		250 000.00	
16470000 EMPRUNT CERA 125KE	125 000.00		125 000.00	
16480000 EMPRUNT CIC 125 K€	122 916.67		122 916.67	
16884000 INTERETS COURUS	471.00	183.60	287.40	156.54
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	2.13		2.13	
51218000 CIC USD APRES RJ	2.13		2.13	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 157.19	57 357.98	37 200.79	64.86
41910000 CLIENTS AVANCES ET ACOMPTES	20 157.19	57 357.98	37 200.79	64.86
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	199 778.81	133 005.13	66 773.68	50.20
40100000 FOURNISSEURS	183 862.61	116 270.43	67 592.18	58.13
40810000 FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	15 916.20	16 734.70	818.50	4.89
DETTES FISCALES ET SOCIALES	202 893.53	125 989.34	76 904.19	61.04
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	32 041.00	23 233.00	8 808.00	37.91
42860000 PERSONNEL AUT.CHARG.A PAYER	12 450.00		12 450.00	
43100000 URSSAF	12 642.61	8 860.44	3 782.17	42.69
43101000 URSSAF TA	489.63	88.44	401.19	453.63
43701000 AG2R RETRAITE AGIRC ARCOO	4 359.23	5 110.67	751.44	14.70
43703000 MUTUELLE ADREA	2 753.91	1 775.92	977.99	55.07
43703100 AMP MONDIALE/CPLT PREV CADR	793.50	1 049.01	255.51	24.36
43703300 AG2R PREV N CAD	360.95	265.03	95.92	36.19
43707000 TAXE APPRENTISSAGE	248.17	248.17		
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	9 676.00	11 332.20	1 656.20	14.61
43860000 AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	4 233.00		4 233.00	
44210000 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE	806.86	850.91	44.05	5.18
44551000 TVA/SA A DECAISSER	53 311.03	28 727.00	24 584.03	85.58
44555000 TVA A REVERSER/ACQ.INTRACOM	63 986.64	41 801.55	22 185.09	53.07
44860000 AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	4 741.00	2 647.00	2 094.00	79.11

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES DETTES	3 650.21	116 565.43	112 915.22	96.87
41100100 CLIENTS CREDITEURS	2 711.09	2 711.09		
41110100 CLIENTS EXPORT CREDITEURS	939.12	939.12		
46721000 FOURNISSEURS DETTES RJ		12 562.68	12 562.68	100.00
46724000 ETAT DETTES RJ		56 608.20	56 608.20	100.00
46725000 ORG SOC DETTES SOCIALES RJ		43 744.34	43 744.34	100.00
Total IV	1 304 738.76	939 723.49	365 015.27	38.84
TOTAL GENERAL	3 383 833.44	2 885 470.44	498 363.00	17.27

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	3 985 864.17	2 154 285.22	1 831 578.95	85.02		
70700000 VTES MARCHAND.FRANCE 20%	2 974 322.50	1 682 590.29	1 291 732.21	76.77		
70700100 VENTES MARCHAND FRANCE 5.5%	163.83		163.83			
70711000 PORT/VTES MARCH FRANCE	25 048.96	10 839.88	14 209.08	131.08		
70711500 PORTS PTT REFACTURES	21.50	19.00	2.50	13.16		
70780000 ECO CONTRIBUTION MENAGER	141.12	319.62	178.50	55.85		
70782000 ECO CONTRIBUTION LAMPES	1.30	0.65	0.65	100.00		
70790000 VENTES MARCHANDISES EXPORT	981 207.87	451 354.16	529 853.71	117.39		
70791000 PORT/VTES EXPORT REFACTURES	5 324.10	9 546.07	4 221.97	44.23		
70970000 RRR ACC./VTES FRANCE	367.01	384.45	17.44	4.54		
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	24 751.32	17 313.34	7 437.98	42.96		
70610000 PROD VENDUE DE MO SAV FR	8 647.96	4 964.85	3 683.11	74.18		
70620000 PROD VENDUE MO SAV CEE	781.75	737.50	44.25	6.00		
70805200 REFACTURATION PORT/ACHATS	130.00		130.00			
70821000 COMMISSIONS FESTILIGHT	15 191.61	11 610.99	3 580.62	30.84		
Chiffre d'affaires NET	4 010 615.49	2 171 598.56	1 839 016.93	84.68		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		131 226.00	131 226.00	100.00		
74000000 SUBVENTION PAIEMENT CHARGES		7 175.00	7 175.00	100.00		
74010000 SUBVENTION FONDS DE SOLIDARITE		124 051.00	124 051.00	100.00		
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	21 981.48	6 237.47	15 744.01	252.41		
78173000 REPR PROVISION DEPR STOCKS	10 835.00	4 950.00	5 885.00	118.89		
78174000 REPR.S/PROV.CLIENTS		412.96	412.96	100.00		
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITAT	1 676.49	874.51	801.98	91.71		
79103000 TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	9 469.99		9 469.99			
AUTRES PRODUITS	312.79	1 710.40	1 397.61	81.71		
75800000 PROD.DIVERS GESTION COURANT	312.79	1 710.40	1 397.61	81.71		
Total des Produits d'exploitation	4 032 909.76	2 310 772.43	1 722 137.33	74.53		
ACHATS DE MARCHANDISES	2 780 437.78	1 926 186.04	854 251.74	44.35		
60702000 ACHATS EMBALLAGES	852.10	581.79	270.31	46.46		
60710000 ACHATS NEGOCE FRANCE	189 970.33	186 394.24	3 576.09	1.92		
60720000 ACHAT NEGOCE CEE	1 055 925.17	405 346.71	650 578.46	160.50		
60720100 ACHAT NEGOCE CEE TRIANGULAIRE		3 395.37	3 395.37	100.00		
60730000 ACHAT NEGOCE EUROP HORS CEE	100 873.13	38 650.69	62 222.44	160.99		
60740000 ACHAT NEGOCE MONDE ASIE	1 278 565.73	1 098 828.44	179 737.29	16.36		
60751000 TRANSP ACH NEGOCE FRANCE	4 617.34	2 777.22	1 840.12	66.26		
60752000 TRANSP ACH NEGOCE CEE	55 134.93	20 762.82	34 372.11	165.55		
60752100 TRANSP ACHAT NEGOCE CEE TRIANG		230.97	230.97	100.00		
60753000 TRANSP ACH NEGO EUROPE HORS CE	1 590.22	1 197.00	393.22	32.85		
60754000 TRANSP ACH NEGOCE MONDE ASIE	72 431.60	167 423.91	94 992.31	56.74		
60754500 TRANSPORT DEPOT ACH NEGOCE ASI	11 388.20		11 388.20			
60782000 ECO CONTRIBUTION LAMPES	9 089.03	596.88	8 492.15	NS		
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	169 917.00	512 775.00	342 858.00	66.86		
60370000 VARIAT.STOCKS MARCHANDISES	100 211.00	262 773.00	162 562.00	61.86		
60371000 VARIATION STOCK EN TRANSIT	69 706.00	250 002.00	180 296.00	72.12		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12		31/03/2022 9		Euros	%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	664 983.27	349 526.44	315 456.83	90.25		
60410000 SS TRAITANCE LOGISTIQUE	104 362.00	70 149.29	34 212.71	48.77		
60420000 SS TRAITANCE PEINTURE		1 043.08	1 043.08	100.00		
60610000 EAU - GAZ - ELECTRICITE	3 672.01	2 510.20	1 161.81	46.28		
60615000 CARBURANT	24 036.02	7 136.54	16 899.48	236.80		
60630000 ACH.FOURN.ENT & P.FOURNIT.	3 989.76	2 017.51	1 972.25	97.76		
60631500 FOURN EQUIPEMENT CEE	55.75	111.61	55.86	50.05		
60640000 ACHATS FOURN. ADMINISTRAT.	1 500.62	536.11	964.51	179.91		
60840000 DROITS DOUANE ACH NEG ASIE EXO	37 733.11		37 733.11			
60841000 FRAIS ACCESS ACH NEG ASIE EXO	7 065.84	725.00	6 340.84	874.60		
60842000 FRAIS ACCESS ACHAT NEG ASIE	2 974.49		2 974.49			
60843000 DROITS DOUVANE ACHAT NEG UK	436.50		436.50			
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	13 675.00	7 275.00	6 400.00	87.97		
61120000 SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	512.45	716.40	203.95	28.47		
61225800 CREDIT BAIL VP	5 976.60		5 976.60			
61225900 CREDIT BAIL VP	5 408.40		5 408.40			
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	33 688.67	24 451.05	9 237.62	37.78		
61351200 LOCATION MAT INFO SERVEUR	2 148.11	2 605.14	457.03	17.54		
61352000 LOCATION VEHICULE	8 424.48	6 451.36	1 973.12	30.58		
61352100 LOCATION VEHICULE TOUR. TTC	9 486.00	5 742.91	3 743.09	65.18		
61400000 CHARGES LOCATIVES	5 067.21	3 900.05	1 167.16	29.93		
61520000 ENT.REP. S/BIENS IMMOB.	7 423.96	4 451.16	2 972.80	66.79		
61550000 ENT. REP. S/BIENS MOBILIERES	741.00		741.00			
61551000 ENTRETIEN REPARAT.VEHICULES	8 653.65	699.30	7 954.35	NS		
61560000 ENT.REP. MAINTENANCES	11 538.25	4 448.73	7 089.52	159.36		
61565000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	1 867.01	1 435.43	431.58	30.07		
61600000 ASSURANCES PERTES EXPL.&RC	5 267.12	4 844.86	422.26	8.72		
61620000 ASSURANCE MSES TRANSPORTEES	1 620.00	3 611.00	1 991.00	55.14		
61630000 ASSURANCES VEHICULES	6 712.50	2 861.59	3 850.91	134.57		
61650000 ASSURANC.INSOLVABILITE CLTS	12 382.99	8 562.31	3 820.68	44.62		
61660000 ASSURANCE SERVEUR	122.27	122.28	0.01	0.01		
61750000 ECHANTILLONS	707.43	3 273.07	2 565.64	78.39		
61800000 DOCUMENTATION GENERALE	3.78		3.78			
61810000 SERVICE EXTERIEUR	118.84		118.84			
61840000 SERVICES EXTERIEURS DIVERS		64.17	64.17	100.00		
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	3 516.24	4 186.00	669.76	16.00		
62220000 COMMISS.& COURTAGES/VENTES		704.00	704.00	100.00		
62260000 HONORAIRES	59 209.56	53 123.88	6 085.68	11.46		
62260500 HONORAIRES RJ	3 751.62	1 700.06	2 051.56	120.68		
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	56.54	3.93	52.61	NS		
62300000 PUBLICITE PUBLICAT.RELAT.PU		1 209.25	1 209.25	100.00		
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	5 000.00	123.68	4 876.32	NS		
62330000 FOIRES EXPOSITIONS	32 535.74	1 080.00	31 455.74	NS		
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	220.47	368.70	148.23	40.20		
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	122 158.63	70 714.86	51 443.77	72.75		
62420100 TRANSPORT SUR VENTES/ AJUST GO	14 859.04	5 862.42	8 996.62	153.46		
62424000 TRANSPORTS/VENTES EXPORT		4 159.95	4 159.95	100.00		
62510000 INDEMNITES CARBURANT	774.00	170.00	604.00	355.29		
62511500 FRAIS DE DEPLACEMENTS BOUVARD	15 988.52	4 001.36	11 987.16	299.58		
62514000 VOYAGES ET DEPLCT PERS. DIV	46 315.49	11 389.72	34 925.77	306.64		
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	7 735.07	6 178.74	1 556.33	25.19		
62600000 AFFRANCHISSEMENTS	155.86	190.12	34.26	18.02		
62601200 TEL.N° 04 50 60 87 21	244.24	411.86	167.62	40.70		
62601500 TEL.N° 01 43 72 70 68		146.56	146.56	100.00		
62601600 MOBILE A RHODE 06 34 06 33 4		338.75	338.75	100.00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Euros	%
62602000 TELEPHONE MOBILE	1 585.93		89.26		1 496.67	NS
62602200 MOBILE N° 06 85 07 04 05			129.89		129.89	100.00
62620000 TELEPHONE FIXE/FAX/INTERNET	1 711.21		1 325.10		386.11	29.14
62721000 FRAIS D EMPRUNT CE	745.96				745.96	
62723000 FRAIS/EMPRUNTS CIC EST	286.36				286.36	
62725000 FRAIS SUR EMPRUNT BPI	1 000.00				1 000.00	
62780000 AUTRES FRAIS & CIONS/SERVIC	1 857.15		1 549.82		307.33	19.83
62781000 FRAIS ET SERVICES BANC. CE	8 298.87		5 001.17		3 297.70	65.94
62782000 FRAIS SCES COMPTE MANAGER	381.10		119.98		261.12	217.64
62810000 DIVERS AUTRES SERVIC.EXTER.	8 920.25		5 221.65		3 698.60	70.83
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PER	303.60		280.58		23.02	8.20
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	13 287.43		8 827.99		4 459.44	50.51
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	3 279.15		1 572.01		1 707.14	108.60
63130000 TAXE FORMATION CONTINUE	4 607.28		3 101.48		1 505.80	48.55
63511000 CET	3 897.00		3 052.00		845.00	27.69
63514000 TAXE VEH SOCIETE	1 504.00		830.50		673.50	81.10
63580000 AUTR.IMPOTS TAXES (IMPOTS)			272.00		272.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	453 191.11		264 584.41		188 606.70	71.28
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	362 333.11		218 187.78		144 145.33	66.06
64106000 COMPLEMENT H SUP			181.79		181.79	100.00
64110000 REMUNERATIONS DIRIGEANTS	69 600.00		49 224.00		20 376.00	41.39
64115000 PRIME EXCEPTIONNELLE			5 300.00		5 300.00	100.00
64120000 CONGES PAYES	8 808.00		10 125.77		18 933.77	186.99
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	12 450.00				12 450.00	
64143000 INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL			1 816.61		1 816.61	100.00
CHARGES SOCIALES	140 543.22		91 066.36		49 476.86	54.33
64510000 URSSAF	102 599.08		70 501.80		32 097.28	45.53
64520000 ADREA MUTUELLE CADRE	4 187.94		2 633.99		1 553.95	59.00
64521000 AMP MONDIALE/CPL PREV.CADRE	2 312.10		2 170.60		141.50	6.52
64523000 AG2R -PREV N.CADRE	899.17		442.77		456.40	103.08
64531000 PREMALLIANCE	26 448.70		17 685.00		8 763.70	49.55
64580000 CHARGES SOCIALES	4 761.00		3 382.73		1 378.27	40.74
64581000 CHARGES SOCIALES/PRIMES	4 233.00				4 233.00	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 652.80		1 014.93		637.87	62.85
64800000 PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	2 971.43				2 971.43	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 710.81		2 525.73		3 185.08	126.11
68112000 DOT.AMORT.S/IMMO.CORPORELL.	5 710.81		2 525.73		3 185.08	126.11
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	17 992.82		13 242.48		4 750.34	35.87
68173000 DOT PROV DEPRECIATION STOCKS	14 960.00		10 835.00		4 125.00	38.07
68174000 DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRCUL	3 032.82		2 407.48		625.34	25.97
AUTRES CHARGES	13 475.68		6 043.24		7 432.44	122.99
65110000 REDEVANCES BREVETS LICENCES	12 575.17		5 621.20		6 953.97	123.71
65410000 PERTES S/CREANC. IRRECOUVR.			412.96		412.96	100.00
65800000 CHARG.DIVERS.GESTION COURAN	900.51		9.08		891.43	NS
Total des Charges d'exploitation	3 919 705.12		2 149 227.69		1 770 477.43	82.38

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	113 204.64	161 544.74	48 340.10	29.92
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	15.10		15.10	
76383000 REVENUS DES CREANCES	15.10		15.10	
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	47 920.02	27 116.43	20 803.59	76.72
76600000 GAINS DE CHANGE	47 920.02	27 116.43	20 803.59	76.72
Total des Produits financiers	47 935.12	27 116.43	20 818.69	76.78
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	9 997.73	4 573.36	5 424.37	118.61
66110000 INTERETS D EMPRUNTS	916.27	680.30	235.97	34.69
66115000 INTERET EMPRUNT PGE	4 860.95	3 893.06	967.89	24.86
66116000 INTERETS EMPRUNTS BPI 250 K	4 012.29		4 012.29	
66118000 INERETS EMPRUNT CIC	208.22		208.22	
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	6 753.86	991.08	5 762.78	581.46
66600000 PERTES DE CHANGE	6 753.86	991.08	5 762.78	581.46
Total des Charges financières	16 751.59	5 564.44	11 187.15	201.05
Résultat financier	31 183.53	21 551.99	9 631.54	44.69
Résultat courant avant impôts	144 388.17	183 096.73	38 708.56	21.14
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	9 125.04		9 125.04	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 125.04		9 125.04	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		2 750.00	2 750.00	100.00
77520000 PROD.CESSION IMMO.CORPOREL.		2 750.00	2 750.00	100.00
Total des Produits exceptionnels	9 125.04	2 750.00	6 375.04	231.82
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	20 165.48		20 165.48	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 165.48		20 165.48	
Total des Charges exceptionnelles	20 165.48		20 165.48	
Résultat exceptionnel	11 040.44	2 750.00	13 790.44	501.47
Total des produits	4 089 969.92	2 340 638.86	1 749 331.06	74.74
Total des charges	3 956 622.19	2 154 792.13	1 801 830.06	83.62
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	133 347.73	185 846.73	52 499.00	28.25

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	9	Euros	%
Ventes marchandises + Production	4 010 615	100.00	2 171 599	100.00	1 839 017	84.68
+ Ventes de marchandises	3 985 864	100.00	2 154 285	100.00	1 831 579	85.02
- Coût d'achat des marchandises vendues	2 610 521	65.49	1 413 411	65.61	1 197 110	84.70
Marge commerciale	1 375 343	34.51	740 874	34.39	634 469	85.64
+ Production vendue	24 751	100.00	17 313	100.00	7 438	42.96
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	24 751	100.00	17 313	100.00	7 438	42.96
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	152 572	616.42	71 917	415.39	80 655	112.15
Marge brute de production	127 821	516.42	54 604	315.39	73 217	134.09
Marge brute globale	1 247 523	31.11	686 270	31.60	561 253	81.78
- Autres achats + charges externes	512 411	12.78	277 609	12.78	234 802	84.58
Valeur ajoutée	735 111	18.33	408 661	18.82	326 450	79.88
+ Subventions d'exploitation			131 226	6.04	131 226	100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 287	0.33	8 828	0.41	4 459	50.51
- Salaires du personnel	453 191	11.30	264 584	12.18	188 607	71.28
- Charges sociales du personnel	140 543	3.50	91 066	4.19	49 477	54.33
Excédent brut d'exploitation	128 090	3.19	175 408	8.08	47 319	26.98
+ Autres produits de gestion courante	313	0.01	1 710	0.08	1 398	81.71
- Autres charges de gestion courante	13 476	0.34	6 043	0.28	7 432	122.99
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	21 981	0.55	6 237	0.29	15 744	252.41
- Dotations aux amortissements	5 711	0.14	2 526	0.12	3 185	126.11
- Dotations aux provisions	17 993	0.45	13 242	0.61	4 750	35.87
Résultat d'exploitation	113 205	2.82	161 545	7.44	48 340	29.92
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	47 935	1.20	27 116	1.25	20 819	76.78
- Charges financières	16 752	0.42	5 564	0.26	11 187	201.05
Résultat courant	144 388	3.60	183 097	8.43	38 709	21.14
+ Produits exceptionnels	9 125	0.23	2 750	0.13	6 375	231.82
- Charges exceptionnelles	20 165	0.50			20 165	
Résultat exceptionnel	11 040	0.28	2 750	0.13	13 790	501.47
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	133 348	3.32	185 847	8.56	52 499	28.25

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 9
RESULTAT NET COMPTABLE	133 348	185 847
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	5 711	2 526
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	5 711	2 526
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	139 059	188 372
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	139 059	188 372
+ Variation du B.F.R.	302 012	387 901
= Trésorerie d'exploitation	162 954	199 529
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations		2 750
Augmentation des capitaux propres		90 200
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières	500 765	92 950
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	22 000	7 083
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		32 000
Remboursements des dettes financières	129 314	2 352
= Variation de trésorerie	186 497	148 014
+ Trésorerie initiale	660 050	829 833
TRESORERIE FINALE	846 547	681 819

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042022	et clos le	31032023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																
Désignation de la société:			Adresse du siège social:													
EXPELEC SA			147 RUE DES PEUPLIERS													
SIRET	3	2	2	8	4	7	5	6	7	0	0	0	1	1	74330 EPAGNY METZ-TESSY	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:													

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	FAB.DISTR.JEUX LUMIERE ELECTR			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
SARL COLOMBET ESSER GAUBERT ASS 52 AV DE LA MAVERIA 74940 ANNECY LE VIEUX Tél:			Tél:			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	30/06/2023	Lieu:	EPAGNY METZ TESSY
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:		PRESIDENT	
			Signature		BOUVARD JULIEN	
Examen de conformité fiscale (ECF)						

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **EXPELEC SA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **147 RUE DES PEUPLIERS** **74330 EPAGNY METZ-TESSY** Durée de l'exercice précédent* **9**

Número SIRET* **3 2 2 8 4 7 5 6 7 0 0 0 1 1** Néant *

				Exercice N clos le, 13 10 3 20 23		N-1 13 10 3 20 22	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 452	AG	5 000	4 452	4 452
	Fonds commercial (1)	AH	280 630	AI		280 630	280 630
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 614	AS	7 025	589	892
	Autres immobilisations corporelles	AT	42 816	AU	26 080	16 736	12 644
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	21 535	BI		21 535	9 035
TOTAL (II)	BJ	362 047	BK	38 105	323 942	307 653	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	1 670 865	BU	14 960	1 655 905	1 490 113
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 605	BW		14 605	3 140
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	429 853	BY	5 440	424 413	337 302
	Autres créances (3)	BZ	87 838	CA		87 838	82 240
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	846 549	CG		846 549	660 050
Charges constatées d'avance (3)*		CH	30 580	CI		30 580	4 972
	TOTAL (III)	CJ	3 080 291	CK	20 400	3 059 891	2 577 817
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 442 338	IA	58 505	3 383 833	2 885 470	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrant

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SANéant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....3.6.0....0.0.0.....)	DA	1 360 000	1 360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	20 500	20 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	136 000	129 030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	429 247	250 370
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	133 348	185 847
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 079 095	1 945 747
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	878 259	506 806
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	20 157	57 358
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	199 779	133 005
	Dettes fiscales et sociales	DY	202 894	125 989
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	3 650	116 565	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 304 739	939 723
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 383 833	2 885 470
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	606 000	559 854	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 999 332	FB	986 532	FC	3 985 864	2 154 285	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	23 969	FH	782	FI	24 751	17 313
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 023 301	FK	987 314	FL	4 010 615	2 171 599	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		131 226	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 981	6 237	
	Autres produits (1) (11)					FQ	313	1 710	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 032 910	2 310 772
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 780 438	1 926 186	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(169 917)	(512 775)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	664 983	349 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 287	8 828	
	Salaires et traitements*					FY	453 191	264 584	
	Charges sociales (10)					FZ	140 543	91 066	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	5 711	2 526
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 993	13 242
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 476	6 043	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 919 705	2 149 228	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	113 205	161 545	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	47 920	27 116	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	47 935	27 116	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 998	4 573	
	Différences négatives de change					GS	6 754	991	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	16 752	5 564	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 184	21 552	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	144 388	183 097	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 125		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 750		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 125	2 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 165		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 165		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 040)	2 750	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 089 970	2 340 639	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 956 622	2 154 792	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	133 348	185 847	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	11 385	
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 146	875	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 575	5 621		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	A9			
	obligatoires A9				
(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
SOLDE PLAN REDRESSEMENT			9 125		
INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE		20 165			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : <u>EXPELEC SA</u>										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	290 082	KE		KF			
CORP ORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	7 614	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	5 466	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	259	KZ		LA	1	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	27 591	LC		LD	9 500	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	40 930	LO		LP	9 500		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	9 035	1U		1V	12 500		
	TOTAL IV					LQ	9 035	LR		LS	12 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	340 047	ØH		ØJ	22 000			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	290 082	LW	290 082		
CORP ORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	7 614	MK	7 614		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM	5 466	MN	5 466	
		Matériel de transport					IV		MP	259	MQ	259	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	37 091	MT	37 091		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
Avances et acomptes					NC		ND		NE				
TOTAL III					IY		NG	50 430	NH	50 430			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
	Autres participations					IØ		ØX		ØY			
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	21 535	2F	21 535		
	TOTAL IV					I3		NJ	21 535	NK	21 535		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	362 047	ØL	ØM	362 047		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 000	PF		PG		PH	5 000
TOTAL I		RK	5 000	RM		RN		RO	5 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 722	QA	303	QB		QC	7 025
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 308	QE	955	QF		QG	2 263
	Matériel de transport	QH	259	QI	1	QJ		QK	259
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 105	QM	4 453	QN		QO	23 558
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	27 393	QV	5 711	QW		QX	33 105
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	32 393	QP	5 711	QQ		QR	38 105

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SANéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C				
		- corporelles	6E	6F	6G				
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4				
		- titres de participation	9U	9V	9W				
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8				
	Sur stocks et en cours	6N	10 835	6P	14 960	6R	10 835	6S	14 960
	Sur comptes clients	6T	2 407	6U	3 033	6V		6W	5 440
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	13 242	TY	17 993	TZ	10 835	UA	20 400
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 242	UB	17 993	UC	10 835	UD	20 400
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	17 993	UF	10 835			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		EXPELEC SA		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	21 535	UV		UW	21 535			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	13 749		13 749					
	Autres créances clients		UX	416 104		416 104					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/>)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	458		458					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	84 918		84 918				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 463		2 463					
	Charges constatées d'avance		VS	30 580		30 580					
	TOTAUX			VT	569 807	VU	548 272	VV	21 535		
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	473		473					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	877 787		179 047		608 956		89 784	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	199 779		199 779						
Personnel et comptes rattachés		8C	44 491		44 491						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 557		35 557						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	117 298		117 298					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 548		5 548					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 650		3 650						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 284 583	VZ	585 843		608 956		89 784	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	128 836	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :			
				3	1	0	
				3	2	0	
				2	3		
I. RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA 133 348			
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	9 947		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 504		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		I8			
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I			
				WR 144 799			
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV			
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)		WH			
		- imposées aux taux de 19 %		WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement *				XD		
	A battement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)		XI	144 799			
	déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL 144 799			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0 XO		

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : <u>EXPELEC SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	1 079 152
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	144 799
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	934 353
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	934 353
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	41 717
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>EXPELEC SA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	250 370	AFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	6 970					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	185 847		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
	TOTAL I	OF	436 217		Report à nouveau		ZF						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	429 247					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7		YQ	39 113							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	118 549			79 184				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8		XQ	58 814			43 151				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	3 516			4 186				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	63 018			54 828				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV				704				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	421 085			167 474				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	664 983			349 526				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 897			3 052				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS		9Z	9 390			5 776				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	13 287			8 828				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	604 602			342 464				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	633 233			372 104				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	445 727							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(A)	(B)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))				(ventilation par taux)			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SANéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EXPELEC SA</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)			
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : EXPELEC SA				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	12	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	4 010 615	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	4 010 615	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	313	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	169 917	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	11 146	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	9 125	
TOTAL 2				OM	190 501	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	2 966 264	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	414 025	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	13 476	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	3 393 764	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	807 352
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	807 352	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	4 010 615	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	12
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET

3 2 2 8 4 7 5 6 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EXPELEC SA

ADRESSE (voie)

147 RUE DES PEUPLIERS

CODE POSTAL

74330

VILLE

EPAGNY METZ-TESSY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7 200

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS FESTI GROUP

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

67.00

Nb de parts ou actions

5 360

Adresse :

N°

8

Voie

RUE DES VIGNES

Code postal

10410

Commune

VILLECHETIF

Pays

Forme juridique

Dénomination

BEKAFUN

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

23.00

Nb de parts ou actions

1 840

Adresse :

N°

23

Voie

Heilig-hartstraat

Code postal

8870

Commune

IZEGEM

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

BOUVARD

Prénom(s)

JULIEN

Nom marital

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

800

Naissance :

Date

100478

N° Département

38

Commune

VIENNE

Pays

Adresse :

N°

360

Voie

CHEMIN DE L' EGLISE

Code postal

38540

Commune

ST JUST CHALEYSSIN

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET 3 2 2 8 4 7 5 6 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EXPELEC SA

ADRESSE (voie) 147 RUE DES PEUPLIERS

CODE POSTAL 74330 VILLE EPAGNY METZ-TESSY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE D'ANNECY
17, rue de Rumilly
B.P. 40063
74002 ANNECY CEDEX
Tél. 04 50 10 07 83
Fax 04 50 10 07 61

EXPELEC

167, rue des Peupliers
74330 EPAGNY METZ-TESSY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2023

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

EXPELEC
167, rue des Peupliers
74330 EPAGNY METZ-TESSY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPELEC relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

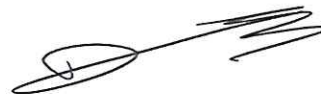
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 6 septembre 2023

Le Commissaire aux comptes
FIDAUDIT



Didier DAMAS
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 452	5 000	4 452	4 452		
	Fonds commercial (1)	280 630		280 630	280 630		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 614	7 025	589	892	303	33.95
	Autres immobilisations corporelles	42 816	26 080	16 736	12 644	4 092	32.36
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 535		21 535	9 035	12 500	138.35	
Total II	362 047	38 105	323 942	307 653	16 289	5.29	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 670 865	14 960	1 655 905	1 490 113	165 792	11.13
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 605		14 605	3 140	11 465	365.07
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	429 853	5 440	424 413	337 302	87 111	25.83
	Autres créances	87 838		87 838	82 240	5 598	6.81
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	846 549		846 549	660 050	186 500	28.26	
Charges constatées d'avance (3)	30 580		30 580	4 972	25 608	515.09	
Total III	3 080 291	20 400	3 059 891	2 577 817	482 074	18.70	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 442 338	58 505	3 383 833	2 885 470	498 363	17.27	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2023 12	31/03/2022 9	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 360 000)	1 360 000	1 360 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 500	20 500		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	136 000	129 030	6 970	5.40
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau	429 247	250 370	178 877	71.44	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 348	185 847	52 499	28.25	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	2 079 095	1 945 747	133 348	6.85	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	878 257	506 806	371 451	73.29
	Concours bancaires courants	2		2	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 157	57 358	37 201	64.86
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 779	133 005	66 774	50.20	
Dettes fiscales et sociales	202 894	125 989	76 904	61.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	3 650	116 565	112 915	96.87	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 304 739	939 723	365 015	38.84
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 383 833	2 885 470	498 363	17.27	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

606 000

559 854

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 9		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 999 332	986 532	3 985 864	2 154 285		1 831 579	85.02
Production vendue de biens							
Production vendue de services	23 969	782	24 751	17 313		7 438	42.96
Chiffre d'affaires NET	3 023 301	987 314	4 010 615	2 171 599		1 839 017	84.68
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				131 226		131 226	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 981	6 237		15 744	252.41
Autres produits			313	1 710		1 398	81.71
Total des Produits d'exploitation (I)			4 032 910	2 310 772		1 722 137	74.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 780 438	1 926 186		854 252	44.35
Variation de stock (marchandises)			169 917	512 775		342 858	66.86
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			664 983	349 526		315 457	90.25
Impôts, taxes et versements assimilés			13 287	8 828		4 459	50.51
Salaires et traitements			453 191	264 584		188 607	71.28
Charges sociales			140 543	91 066		49 477	54.33
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 711	2 526		3 185	126.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 993	13 242		4 750	35.87
Dotations aux provisions							
Autres charges			13 476	6 043		7 432	122.99
Total des Charges d'exploitation (II)			3 919 705	2 149 228		1 770 477	82.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			113 205	161 545		48 340	29.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12 31/03/2022	9 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15		15	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	47 920	27 116	20 804	76.72
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	47 935	27 116	20 819	76.78
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 998	4 573	5 424	118.61
Différences négatives de change	6 754	991	5 763	581.46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	16 752	5 564	11 187	201.05
2. Résultat financier (V-VI)	31 184	21 552	9 632	44.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 388	183 097	38 709	21.14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 125		9 125	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 750	2 750	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	9 125	2 750	6 375	231.82
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 165		20 165	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20 165		20 165	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 040	2 750	13 790	501.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	4 089 970	2 340 639	1 749 331	74.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 956 622	2 154 792	1 801 830	83.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 348	185 847	52 499	28.25

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

11 385

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	9
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	9
Informations générales complémentaires	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Fonds commercial	13
Evaluation des amortissements	13
Evaluation des matières et marchandises	13
Dépréciation des stocks et en cours	13
Produits à recevoir	14
Détail des produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Détail des charges constatées d'avance	16
Détail des produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	16
Engagement en matière de pensions et retraites	17

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de 12 mois après le changement de date de clôture au 31 mars. L'exercice précédent avait une durée de 9 mois.

L'activité a connu un fort rebond sans perturbation en lien avec la pandémie de Covid-19.

La société est sortie par anticipation du plan de continuation qui se traduit par le remboursement du plan à hauteur de 138 k€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations générales complémentaires

La société EXPELEC a absorbé ses filiales détenues à 100 %, la SAS GOTE et la SARL GX DISTRIBUTION, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2008 avec effet rétroactif au 1er juillet 2007.

La fusion a été placée sous le régime de faveur article 210 A du CGI. Les apports sont réalisés sur la base des valeurs nettes comptables. Ces opérations ont fait apparaître un mali de fusion d'un montant de 280 627.71 € comptabilisé en "fonds commercial".

En application des dispositions de l'article 213-4 du PCG, la société EXPELEC a estimé que le fonds commercial n'avait pas de durée de vie limitée et qu'à ce titre il ne devait pas être amorti. Les tests de dépréciation mis en place portent sur la marge dégagée par l'activité de la société GOTE. Ils consistent à retenir 50 % de la marge

pondérée par le rapport entre le taux de marge client "GOTE" et le taux de marge reconstitué moyen. Une approche est également réalisée en analysant le ratio que représente cet incorporel par rapport au pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'activité GOTE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	290 082	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 614		
Installations générales agencements aménagements divers	5 466		
Matériel de transport	259		1
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 591		9 500
	TOTAL	40 930	9 500
Prêts, autres immobilisations financières	9 035		12 500
	TOTAL	9 035	12 500
	TOTAL GENERAL	340 047	22 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			290 082	290 082
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 614	7 614
Installations générales agencements aménagements divers			5 466	5 466
Matériel de transport			259	259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 091	37 091
TOTAL			50 430	50 430
Prêts, autres immobilisations financières			21 535	21 535
TOTAL			21 535	21 535
TOTAL GENERAL			362 047	362 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 000			5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722	303		7 025
Installations générales agencements aménagements divers	1 308	955		2 263
Matériel de transport	259	1		259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 105	4 453		23 558
TOTAL	27 393	5 711		33 105
TOTAL GENERAL	32 393	5 711		38 105

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	303				
Instal.générales agenc.aménag.divers	955				
Matériel de transport	1				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 453				
TOTAL	5 711				
TOTAL GENERAL	5 711				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 835	14 960	10 835		14 960
Sur comptes clients	2 407	3 033			5 440
TOTAL	13 242	17 993	10 835		20 400
TOTAL GENERAL	13 242	17 993	10 835		20 400
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 993	10 835		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 535		21 535
Clients douteux ou litigieux	13 749	13 749	
Autres créances clients	416 104	416 104	
Personnel et comptes rattachés	458	458	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 918	84 918	
Débiteurs divers	2 463	2 463	
Charges constatées d'avance	30 580	30 580	
TOTAL	569 807	548 272	21 535

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	473	473		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	877 787	179 047	608 956	89 784
Fournisseurs et comptes rattachés	199 779	199 779		
Personnel et comptes rattachés	44 491	44 491		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 557	35 557		
Taxe sur la valeur ajoutée	117 298	117 298		
Autres impôts taxes et assimilés	5 548	5 548		
Autres dettes	3 650	3 650		
TOTAL	1 284 583	585 843	608 956	89 784
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	128 836			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	170.0000	8 000			8 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
MALI FUSION GOTE			280 630	280 630
Total			280 630	280 630

Le fonds commercial est né de la fusion de la SA GOTE par la société EXPELEC en 2008.

Cf note "information complémentaire"

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les durées d'amortissements retenues restent les durées d'usage conformément au règlement CRC 2005-09.

Aucune immobilisation n'a été décomposée.

Aucune option n'a été prise à ce jour.

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Matériel de transport	linéaire	2 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans
Pièces détachées	linéaire	2 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks incluent les frais de port et de douane.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 313
Total	2 313

Détail des produits à recevoir

	Montant
Aides a l'apprentissage	667
Aides agefiph	1 646
Total	2 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	471
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 916
Dettes fiscales et sociales	63 141
Total	79 528

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	441
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	
MATERIEL	94
ASSURANCES	1 736
HONORAIRES EC	2 500
HONORAIRES CAC	5 000
TRANSPORT	374
FRAIS BANCAIRES	1 442
REDEVANCES PHILIPS	3 240
TVA S FNP	1 560
PROVISIONS CONGES PAYES	32 041
CH SOC S CONGES PAYES	9 676
ETAT IMPOTS	
CVAE	4 066
CFE	319
TVS	356
COMMISSIONS A PAYER	12 450
CH SOC S COMMISSIONS A PAYER	4 233
Total	79 528

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 580
Total	30 580

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MATERIEL	429		
SOUSTRAITANCE	412		
ENTRETIEN	5 258		
SALONS	15 810		
FRAIS BANCAIRES	4 486		
COTISATIONS	2 395		
MEDECINE TRAVAIL	1 189		
DEPLACEMENTS	601		
Total	30 580		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		35 116
Engagements en matière de retraite indemnités dues au 31/03/2022=40026		
Total (1)		35 116

(1) Méthode d'évaluation:

pour les salariés de + de 50 ans , calcul de l'indemnité de retraite dûe au
31/03/2023 si les salariés
partaient en retraite à cette date.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

EXPELEC
Société anonyme au capital de 1 360 000 €
Siège social : 167 rue des Peupliers
74330 EPAGNY METZ TESSY
322 847 567 RCS ANNECY
(81 B 227)

RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2023

RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat comme suit :

- Report à nouveau avant répartition :	429 246,95 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>133 347,73 euros</u>
= Résultat à affecter :	562 594,68 euros
- Au titre des dividendes : 10€ / parts x 8 000 parts	80 000,00 euros
- Au compte de « Report à nouveau » après répartition :	<u>482 594,68 euros</u>
= Résultat affecté :	562 594,68 euros

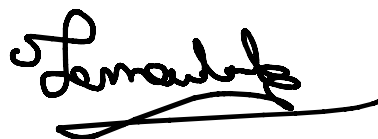
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président, Directeur Général d'EXPELEC
Julien BOUVARD



Le Secrétaire
Mathieu LEMARCHAND



EXPELEC

Société anonyme au capital de 1 360 000 euros

Siège social : 167 rue des Peupliers

74330 EPAGNY METZ TESSY

322 847 567 RCS ANNECY

(81 B 227)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 mars 2023

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à nos statuts et aux dispositions du Code de commerce, pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 et vous tenir informés de la marche des affaires sociales.

Les convocations prescrites par les dispositions légales vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A titre liminaire, il convient de rappeler que l'exercice antérieur a eu une durée de 9 mois, soit du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2022, ce qui rend toute comparaison avec l'exercice actuel relative.

Au titre de l'exercice écoulé, notre chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 4 010 615 € contre 2 171 599 € clos au 31 mars 2022 de 9 mois.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 4 032 910 euros contre 2 310 772 euros (prise en compte notamment d'une subvention d'exploitation de 131 226 euros) pour l'exercice clos au 31 mars 2022.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à un montant de 3 919 705 euros contre 2 149 228 euros.

Il en a résulté un résultat d'exploitation positif de 113 205 euros contre un résultat positif de 161 545 euros au titre de l'exercice précédent, pour un résultat courant avant impôt positif de 144 388 euros, après prise en compte d'un résultat financier de 31 184 euros.

Compte tenu d'un déficit au niveau de l'exceptionnel de 11 040 euros, contre un résultat exceptionnel positif de 2 750 l'année précédente, l'exercice s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 133 348 euros.

Le montant des capitaux propres au 31 mars 2023 s'élevant à 2 079 095 euros.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat comme suit :

- Report à nouveau avant répartition :	429 246,95 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>133 347,73 euros</u>
= Résultat à affecter :	562 594,68 euros
- Au titre des dividendes : 10€ / parts x 8 000 parts	80 000,00 euros
- Au compte de « Report à nouveau » après répartition :	<u>482 594,68 euros</u>
= Résultat affecté :	562 594,68 euros

PROGRES ET DIFFICULTES RENCONTRES

Après des exercices marqués par la crise sanitaire Covid-19 (fermeture des salles, annulation des événements publics et festivals, etc.), avec un exercice clos au 31 mars 2022 où les ventes reprenaient, le chiffre de l'exercice clos au 31 mars 2023 est en nette progression sans difficultés particulières rencontrées.

La mise en place sur l'exercice d'une nouvelle force de vente itinérante, permet un ancrage sur le marché métropolitain qui a tout juste commencé à porter ses fruits, mais qui demande encore un peu de temps pour donner sa pleine mesure. Un secteur étant encore en phase de démarrage alors qu'un autre a été supprimé après le départ du commercial et réparti sur les autres secteurs.

L'arrivée en distribution des marques PROLYTE / STAGEDEX donne une assise importante à notre offre scénique, sans toutefois apporter, pour l'instant, les résultats escomptés.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité a connu un fort rebond sans perturbation en lien avec la pandémie de Covid-19.

La société est sortie par anticipation du plan de continuation qui se traduit par le remboursement du solde des dettes du plan, soit 112 915 €.

Notre force de vente est maintenant opérationnelle. Elle doit permettre le développement du Chiffre d'affaires avec l'apport notamment de nouveaux comptes, particulièrement sur les marchés de la prestation scénique.

L'arrivée de nouvelles marques de distributions, que sont MOOSE pour la partie Audio et Pangolin/Unity lasers pour la partie lumière, doit permettre d'asseoir nos offres dans ces marchés même si l'apport de MOOSE ne saurait être vraiment visible que sur l'exercice prochain.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients ne peuvent être fournies à défaut de systèmes informatiques adéquats, il n'en est pas fait état dans le rapport de gestion.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, il vous est précisé que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun événement significatif remettant en cause le résultat de l'exercice clos au 31 mars 2023 n'est intervenu entre la date de clôture dudit exercice et la date du présent rapport.

RAPPEL DES DIVIDENDES VERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois précédents exercices sociaux.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 11 451 euros.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence Monsieur Julien BOUVARD assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

REMUNERATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président expose qu'il convient de statuer sur la rémunération à allouer à Monsieur Julien Bouvard au titre de son mandat de Président Directeur Général de la société.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, conformément à la loi, de faire évoluer le montant de la rémunération fixe brute mensuelle du Président Directeur Général de 5 800 € brut à 6 100 € brut, ce à compter du 1^{er} septembre 2023.

En outre, Monsieur Julien Bouvard continuera à bénéficier du régime d'assurance sociale, prévoyance et retraite dont bénéficient les cadres supérieurs de la société et continuera de bénéficier d'un véhicule de fonction.

La société continuera à prendre en charge ses frais de déplacements et de représentation liés à son activité professionnelle.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

Identité des membres du conseil d'administration	Mandats et fonctions occupées dans les sociétés
Julien BOUVARD	- Président-directeur général de la société EXPELEC - Président du Conseil Administration
SAS FESTI Group	- Administrateur de la société EXPELEC - Président de la société FESTILIGHT.
Société BEKAFUN SPRL	- Administrateur de la société EXPELEC.

TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCE OU POUVOIR

Néant.

oOo

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels que nous venons de vous les présenter ainsi que l'affectation du résultat, donner quitus aux administrateurs et adopter les résolutions correspondantes qui vont être soumises à vos suffrages.

Le Conseil d'administration



EXPELEC

Société anonyme au capital de 1 360 000 euros

Siège social : 167 rue des Peupliers

74330 EPAGNY METZ TESSY

322 847 567 RCS ANNECY

(81 B 227)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt et un septembre à seize heures,

- I -

Les actionnaires de la société EXPELEC se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à EPAGNY METZ-TESSY, sur convocation du Conseil d'administration faite par lettre en date du 5 septembre 2023 adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence identifiant les associés présents ou représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BOUVARD, Président du conseil d'administration.

Monsieur Didier MAROILLEY, représentant la société SC MAGPIE, elle-même président de la société FESTIGROUP, actionnaire présent et acceptant, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Mathieu LEMARCHAND est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence permet de constater la présence effective de plus de la moitié des actionnaires et que l'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement.

L'assemblée autorise les membres du bureau à signer la feuille des associés présents ou représentés pour ordre et leur compte.

Le Président déclare en outre que la société FIDAUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement convoqué suivant lettre RAR en date du 6 septembre 2023.

Monsieur Michel MATHIEU, représentant la société FIDAUDIT est absent et excusé.

- II -

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée et les pouvoirs des actionnaires représentés,
- La copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires et au commissaires aux comptes,
- Le rapport de gestion du conseil d'administration,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées,
- Le texte des résolutions proposées par le conseil d'administration à l'assemblée.

Puis, il déclare que tous les documents et renseignements prescrits par les textes légaux ont été

adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans les formes, conditions et délais prévus par ces textes.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- III -

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 mars 2023,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38. du Code de Commerce,
- Approbation desdits comptes et convention - quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination du commissaire aux comptes,
- Rémunération du Président Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, il présente le rapport de gestion du conseil d'administration aux actionnaires.

Il donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Diverses observations sont échangées, toutes explications et précisions sont données aux actionnaires, puis plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

- IV -

Première résolution

L'assemblée générale, après présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve lesdits comptes lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 133 347,73 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à 11 451 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2023.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux Articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes de ce rapport, qui ne relate aucune convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat comme suit :

- Report à nouveau avant répartition :	429 246,95 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>133 347,73 euros</u>
= Résultat à affecter :	562 594,68 euros
- Au titre des dividendes : 10€ / parts x 8 000 parts	80 000,00 euros
- Au compte de « Report à nouveau » après répartition :	<u>482 594,68 euros</u>
= Résultat affecté :	562 594,68 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale constate la fin du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, qui arrivent à leurs termes.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, venant à expiration le jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2029 :

Monsieur Aurélien WEGMULLER
Cabinet D&W Audit et Conseils,
29, rue du colisée – 75008 PARIS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Monsieur le Président expose qu'il convient de statuer sur la rémunération à allouer à Monsieur Julien Bouvard au titre de son mandat de Président Directeur Général de la société.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide, conformément à la loi, de faire évoluer le montant de la rémunération fixe brute mensuelle du Président Directeur Général de 5 800 € brut à 6 100 € brut, ce à compter du 1^{er} septembre 2023.

En outre, Monsieur Julien Bouvard continuera à bénéficier du régime d'assurance sociale, prévoyance et retraite dont bénéficient les cadres supérieurs de la société et continuera de bénéficier d'un véhicule de fonction.

La société continuera à prendre en charge ses frais de déplacements et de représentation liés à son activité professionnelle.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale donne ensuite tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

oOo

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président,
Julien BOUVARD



Le Scrutateur,
Didier MAROILLEY



Le Secrétaire,
Mathieu LEMARCHAND

